

Objet : Election de 3 membres du Bureau

Conformément à l'article 10 des statuts du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales, le SMBP est administré par un Bureau composé de 19 membres, dont le Président, et désignés comme suit :

- Le collège des EPCI et des communes non fédérées désigne 9 membres,
- Le collège des Villes-portes désigne 1 membre,
- Le collège du Département de la Drôme désigne 2 membres,
- Le collège du Département des Hautes-Alpes désigne 1 membre,
- Le collège de la Région Rhône-Alpes désigne 4 membres,
- Le collège de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur désigne 2 membres.

Suite aux élections départementales de mars dernier, il y a lieu de procéder à la désignation des membres des collèges des Départements.

Dans un premier temps, la Présidente demande aux collèges des Départements de la Drôme et des Hautes-Alpes de désigner leurs candidats au titre du Bureau.

La proposition de 3 nouveaux membres est ensuite soumise au vote (à main levée) du Comité Syndical.

Le Bureau est donc désormais composé comme suit :

Nom	Prénom	Structure
AUBERIC	André	CC du Serrois
BARTHEYE	Christian	CC du Pays de Rémuzat
BONNARD	Marc	CC du Val d'Eygues
BUIX	Jean-Pierre	CC du Pays de Buis les Baronnies
CAHN	Philippe	CC du Val d'Eygues
COUPON	Gérard	CC des Hautes-Baronnies
DALSTEIN	Pierre	Commune de La Motte-Chalancon
FERRERO	Jean-Jacques	CC Interdépartementale des Baronnies
LAGIER	Bruno	CC du Canton de Ribiers-Val de Méouge
BAGARD	Marcel	Commune de Sisteron (Ville Porte)
BOUCHEZ	Marie	CR PACA
NIVOU	Christine	CR PACA
AGIER	Annie	CR Rhône-Alpes
EYBALIN	Michèle	CR Rhône-Alpes
GREGOIRE	Michel	CR Rhône-Alpes
MOREL-DARLEUX	Corinne	CR Rhône-Alpes
COMBES	Pierre	Conseil Départemental de la Drôme
MOUTON	Marie-Pierre	Conseil Départemental de la Drôme
TENOUX	Gérard	Conseil Départemental des Hautes-Alpes

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente,
Christine NIVOU